

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 920

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 20

À l'alinéa 28, après le mot :

« alinéa, »,

insérer les mots :

« les mots : « du code rural et de la pêche maritime » sont supprimés et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.